

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 12 juin 2014**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (2) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme TROUWBOST (représentée par M. BERTHIER).

Membres excusés : (2) Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND.

Date de convocation : 6 juin 2014

**Délibération n° : 23-2014**

**Objet : Approbation du Compte Administratif – exercice 2013**

Comme chaque année, le conseil d'administration est appelé, conformément à la loi, à se prononcer par un vote sur le compte administratif présenté par le Président du Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, en application de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil d'administration doit élire son Président pour l'examen et le vote de ce document comptable.

En conséquence, le conseil d'administration nomme Madame Françoise Tenenbaum en qualité de Présidente.

Après la présentation du budget primitif, du budget supplémentaire et des décisions modificatives de l'exercice considéré, les membres du conseil d'administration :

- donnent acte de présentation du compte administratif 2013 qui peut être résumé ainsi :

Budgets	Fonctionnement	Investissement
<b>Budget Principal</b>		
Excédent/déficit 2012 reporté	(E) 795 225,50 €	(E) 398 214,26 €
Recettes de l'exercice	12 128 275,26 €	324 867,96 €
<b>Total des recettes</b>	<b>12 923 500,76 €</b>	<b>723 082,22 €</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>11 887 773,32 €</b>	<b>641 828,01 €</b>
<b>Budget Annexe</b>		
Centre d'accueil de Jour les Marronniers		
Excédent/déficit 2012 reporté	-	(E) 4 179,63 €
Recettes de l'exercice	508 227,33 €	9 075,71 €
<b>Total des recettes</b>	<b>508 227,33 €</b>	<b>13 255,34 €</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>508 227,33 €</b>	<b>4 096,35 €</b>
<b>Budget Annexe</b>		
Service d'Actions Tutélaires Gérontologiques		
Excédent/déficit 2012 reporté	(E) 93 701,75 €	(E) 3 414,00 €
Recettes de l'exercice	201 230,44 €	1 300,00 €
<b>Total des recettes</b>	<b>294 932,19 €</b>	<b>4 714,00 €</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>300 678,19 €</b>	<b>2 995,45 €</b>

- constatent, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du Trésorier Municipal relatives aux résultats de l'exercice, et aux différents comptes ;

- attestent qu'au niveau du budget principal, le solde d'exécution de la section d'investissement s'élève à 81 254,21 € ;

- constatent que le résultat comptable du budget principal cumulé à la clôture de l'exercice 2013 présente un excédent de 1 035 727,44 € ;

- attestent qu'au niveau des budgets annexes, le solde d'exécution de la section d'investissement et le résultat comptable cumulé constatés à la clôture de l'exercice 2013 se présentent comme suit :

Établissements	Solde d'exécution de la section d'investissement	Résultat comptable cumulé
Centre d'accueil de Jour Les Marronniers	(E) 9 158,99 €	-
Service d'Actions Tutélaires Gériatologiques	(E) 1 718,55 €	(D) - 5 746,00 €

- arrêtent les résultats définitifs énoncés ci-dessus et approuvent le compte administratif de l'exercice 2013.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGB : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,



A handwritten signature in black ink.

Nathalie POPADYAK

**PUBLIÉ LE 10 JUIN 2014**

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

19 JUIN 2014

